Motivation et remotivation des signes linguistiques

Marie-José Reichler-Béguelin, Universités de Neuchâtel et de Fribourg

Résumé. La présente étude montre en quelles circonstances l'étymologie synchronique trouve à s'exprimer, et avec quels objectifs. Elle inventorie les procédures de (re)motivation des signes, pour tenter de répondre aux questions suivantes: quelles manipulations opèrent-elles sur les signifiants et sur les signifiés, quels types d'analyse linguistique reflètent-elles, et surtout: sur quels phénomènes déjà présents dans la langue s'appuient-elles? Depuis Saussure, le problème de la motivation des signes et de l'explication étymologique a été repensé à travers la dichotomie *synchronie / diachronie*, et à travers le concept de *langue*. Or il est surprenant de constater que la linguistique scientifique, qui s'est donné pour visée de modéliser la "conscience des sujets parlants", évalue souvent négativement l'étymologie populaire et les procédures spontanées de remotivation. Quant à la lexicographie du français, elle témoigne de choix méthodologiques hybrides, partagés entre perspective statique et perspective historique.

Du fonctionnement de l'étymologie populaire, de la différence entre l'approche spontanée et l'approche savante du domaine lexical, cet article essaie de tirer quelques conclusions utiles pour l'idée qu'il convient de se faire de la *langue* et des aspects cognitifs de sa mise en oeuvre par les locuteurs.

argile: j'y lis la jarre

(Leiris, *Langage tangage ou ce que les mots me disent*)

1. Usage des signes et pratique étymologique

11. Conçue au sens large, de manière "achronique", l'explication étymologique d'un signe linguistique, c'est-à-dire l'identification de son sens "véritable" ou "originel", équivaut à une recherche de motivation morpho-sémantique. Qu'elle soit populaire ou savante, l'étymologie a pour but le rattachement (paradigmatique) du signe à un ou plusieurs autre(s) signe(s), ou à une famille lexicale. Pour recevoir une justification, ce rattachement nécessite une hypothèse sémantique ou culturelle, et, au besoin, une analyse (syntagmatique) du signe concerné. La mise en lumière d'un sens étymologique, ressentie comme le dévoilement d'une parenté cachée entre les signes, peut très bien être exempte de toute préoccupation historique.

121. On retiendra tout d'abord que l'usage courant, référentialiste, du langage ne requiert pas la conscience claire et permanente d'une motivation des signes. De manière bien connue, les dérivés, composés ou lexies, ne sont pas à tout instant analysés comme tels par la collectivité parlante. La motivation d'un signe complexe ne se révèle souvent à l'utilisateur qu'à la faveur d'un rapprochement syntagmatique plus ou moins fortuit (*j'ai mis mon **argent de poche** dans ma **poche***), éventuellement par le biais d'un lapsus ou d'une hésitation (*orticaire...euh urticaire*[1]), ou encore par la mise en oeuvre d'une réflexion métalinguistique consciente (voir **122**).

Par exemple, dans l'emploi spontané, il n'est pas certain que les francophones ressentent en permanence *chevalet* comme un dérivé de *cheval*; les *designata* de ces deux mots appartiennent en effet à des domaines d'expérience bien distincts (*chevalet* ne dénomme plus comme au XIIe siècle un "petit cheval"), et le rapprochement métaphorique entre l'animal domestique et certains types de supports ou de trépieds a perdu de son évidence, du moins hors des milieux techniques où ces supports reçoivent aussi les noms de *chèvre* ou de *baudet*. De manière encore plus nette, les francophones ont cessé d'entendre *rive* dans *arriver*, entièrement démotivé, bien que formellement limpide (cf. le paradigme *terre* / *atterrer*, *fou* /*affoler*, *troupe* /*attrouper*)[2]. Enfin, des formes

[1] Du lat. *urtica* "ortie".

[2] Si le mot était encore analysé, l'énoncé *le train arrive* serait senti comme aussi métaphorique que *le train accoste*.

analysables, composées ou agglutinées comme *cul-de-sac*, *bonjour*, *gendarme*, *plafond*, *vinaigre*, montrent les indices d'une synthèse progressive, sémantique dans le premier cas, à la fois sémantique et graphique dans les suivants.

Tous ces exemples supposent en synchronie des situations de variation dans le sentiment de motivation. Or, le fait que le signifiant et le signifié d'un signe complexe soient ou non ressentis comme compositionnels n'influe pas directement sur le déroulement de la communication: d'éventuelles variations dans le degré d'analyse, dans le mode de segmentation ou dans le rattachement lexical resteront le plus souvent non détectées au cours des échanges langagiers courants, et sans incidence sur l'intercompréhension. Les signes en usage, même s'ils sont motivés en théorie, peuvent donc très bien fonctionner dans la pratique comme immotivés: aucune contrainte communicative n'impose que l'analyse syntagmatique aille jusqu'aux constituants ultimes[3].

122. Pourtant, même si l'emploi d'un mot ne s'assortit pas forcément d'une analyse morphologique et/ou étymologique, qui peut très bien intervenir de manière tardive, intermittente, ou ne jamais avoir lieu, les sujets sont souvent appelés à s'interroger soit sur l'identité ou la non identité de deux signes, soit sur l'appartenance d'un mot à telle ou telle famille lexicale: *macédoine (de fruits)*, est-ce le même mot que le nom du pays ? *mutin* "révolté" est-il identique à *mutin* "gai" ? Est-ce que *lauze* ("pierre plate servant de couverture") a quelque chose à voir avec *Lozère* ? Le mot *picrate* est-il de la même famille que *piquette* et *piquer* ?

Ces questions, surprises dans le discours quotidien, montrent bien que chez les locuteurs, le savoir linguistique est toujours partiel, toujours en cours d'élaboration, particulièrement quand il s'agit du vocabulaire. Le besoin de constituer méthodiquement ce savoir, même lacunaire, incite à opérer des regroupements dans les paradigmes d'unités lexicales, à repérer notamment les éventuelles polysémies et les rapports de dérivation entre unités, relations qui, on l'a vu au paragraphe précédent, ne sont nullement pré-construites, ni intrinsèquement liées à la compétence de communication. La pratique étymologique, au sens large du terme, apparaît donc comme un moyen d'organiser en réseaux cohérents les inventaires lexicaux, d'y limiter le nombre des signes arbitraires, de mettre en lumière, par l'établissement de relations associatives, les affinités grammaticales et sémantiques. En vue de dégager des sous-structures dans le lexique, on ne recule pas devant une question naïve, et l'on s'en remet volontiers à plus savant que soi, chacun se montrant en principe disposé à accommoder sa science lexicale à une *doxa*. Les locutions et expressions phraséologiques démotivées comme *(ne pas) faire long feu*, *devoir une fière chandelle*, *tirer au flanc*, *avoir maille à partir*, *prendre son pied*, etc., sont un autre secteur privilégié de l'activité étymologique.

123. Cependant, l'étymologie spontanée s'insère en discours de diverses manières. Quand elle fait l'objet d'une assertion, elle concourt, sous forme de *lieu étymologique*, à servir les objectifs de l'interaction verbale: elle propose ou étaie une définition, rend plausible une thèse plutôt qu'une autre, persuade grâce à un effet quasi magique de dévoilement, dont l'efficacité repose sur l'idée que le sens caché, latent, d'un mot est plus "vrai" que son sens usuel.

Cela ne va pas sans un certain risque d'arbitraire. Ainsi, dans un article de presse jetant le doute sur les vertus de la gentillesse, on lit l'argument suivant: "Gentil signifie étymologiquement 'qui plaît'. Mignon. Joli à voir." La mise au premier plan du sens affaibli de *gentil*, au détriment de celui, médiéval, de "noble, valeureux", prend ici des allures de

[3] Cf. Prieto, 1975:61-62. Ainsi me suis-je servie très longtemps d'un terme régional /Rezine/ (ou /Rezinle/) "groseille rouge", sans m'aviser qu'il pouvait s'agir d'un dérivé diminutif de *raisin*. Une analyse achevée de première articulation, allant jusqu'aux constituants ultimes, nécessite un point de vue à la fois totalisateur et distancié.

choix *ad hoc*. L'argument étymologique, auquel il est tentant de faire dire ce que l'on veut, connaît donc périodiquement un discrédit relatif (Goyet, 1991, le montre bien pour le cas des juristes de la Renaissance).

Chez un contemporain comme Roland Barthes, une certaine forme d'étymologie savante est utilisée en lieu et place de la néologie, et permet d'intéressants effets de dédoublement[4] dans la motivation de certains termes-clés. Ainsi dans les extraits suivants de la *Leçon* (1978, 24, 26):

> " (...) il suggère au contraire que l'écriture se retrouve partout où les mots ont de la saveur (*savoir* et *saveur* ont en latin la même étymologie)."
>
> "Un écrivain (...) doit avoir l'entêtement du guetteur qui est à la croisée de tous les autres discours, en position *triviale* par rapport à la pureté des doctrines (*trivialis*, c'est l'attribut étymologique de la prostituée qui attend à l'intersection de trois voies)".

L'étymologie apparaît ici plus que comme un simple argument: grâce aux stratifications sémantiques qu'elle autorise, la pensée peut se déployer avec inventivité, échappant d'une certaine manière aux signifiés préconstruits qui sont attachés aux mots de la langue. La recherche entêtée des affinités lexicales reçoit un rôle analogue chez certains écrivains comme Ponge ou Leiris. Chez ce dernier, l'étymologie synchronique inspire toute une pratique poétique consistant gloser les mots, et à réunir ces gloses en lexiques (cf. Miguet, 1991).

En littérature comme dans l'usage courant, la spéculation étymologique trouve aussi des voies d'expression plus discrètes. Par exemple quand l'apparentement de deux mots n'est pas asserté, mais seulement suggéré, par le biais d'une rime, d'un jeu de mots, d'un néologisme retenu ou non par l'évolution de la langue, parfois aussi d'un lapsus, d'un mot d'enfant, d'une réinterprétation ou d'une "fausse" définition: il faut donc traquer l'étymologie spontanée dans des lieux très divers (cf. **2113, 2121**).

131. Comme on l'a vu plus haut (**122**), la pratique étymologique courante a pour but la détection d'une logique, ou parfois d'une symbolique, sous-jacente au vocabulaire. Elle participe à la construction d'un certain savoir linguistique. Or cette tâche se heurte à un obstacle important: c'est que les inventaires lexicaux sont inconnaissables dans leur totalité, par le profane en tout cas, tout comme le sont, en biologie, même à l'échelle d'un pays ou d'une région, les espèces de plantes ou d'insectes. Le sujet parlant, mais aussi l'étymologiste et le lexicographe, se trouvent devant les mots d'une langue dans la même situation que l'observateur des objets du monde sensible, en quête d'homologies et d'associations, en vue d'établir une taxinomie qui soit la plus "naturelle" ou la plus opératoire possible. Mais la tâche de classification est rendue aléatoire par le fait que les inventaires d'objets linguistiques ne sont pas clos, que la découverte d'un objet nouveau conduit à réviser la connaissance qu'on a de l'ensemble, enfin que même en imposant au corpus une clôture artificielle, le système cognitif humain connaît des limitations: les représentations d'objets ne sont pas toutes mobilisables simultanément dans notre mémoire active pour être traitées par l'intellect. Dès lors, le savoir lexical "spontané" exprimé par le locuteur sera forcément instable, dépendant d'une érudition évolutive, et de contenus mémoriels qui, à un instant donné, sont inégalement saillants. Si l'on s'en tient aux contenus de ce savoir lexical, il est délicat et peut-être présomptueux de la part du linguiste de prétendre en fixer une composante intersubjective, si tant est qu'elle puisse être empiriquement mise en évidence.

132. La présente étude mettra en conséquence l'accent sur les *procédures* de l'étymologie non scientifique. La récurrence de ces procédures apparaîtra donc

---

[4] Cf. *Roland Barthes* par Roland Barthes, Paris, Seuil, 1975, 88: "Pourtant, dans l'étymologie, ce n'est pas la vérité ou l'origine du mot qui lui plaît, c'est plutôt l'*effet de surimpression* qu'elle autorise."

indépendamment des *contenus* véhiculés, que la linguistique théorique a d'ailleurs beau jeu de disqualifier comme fluctuants ou arbitraires. En cherchant à dévoiler ses modes de fonctionnement, je voudrais montrer que l'étymologie dite synchronique ou populaire n'est pas aussi anarchique et dépourvue de méthode qu'on la dépeint d'ordinaire. Elle obéit à des régularités de type opératoire, et exploite certaines particularités de structure des langues naturelles, dont elle contribue, en les extrapolant, à révéler le dynamisme productif.

2. Les procédures de (re)motivation et leurs fondements linguistiques

21. Mécanismes associatifs

a) Rôle de l'homophonie

2111. La question étymologique, chez celui qui la pose, peut tout d'abord révéler une tentative de tri d'homonymes (dans les exemples mentionnés plus haut en **122**, c'est ce qui se passe pour *macédoine*, *mutin*). Le français, reconnu comme une langue où l'homonymie est fréquente et "l'isolement étymologique des mots <…> très prononcé" (Bally, 1944:332), présente à un haut degré ce genre de situation. Etant donné deux signes homophones, mais dont le signifié et, en conséquence, les conditions d'emploi diffèrent, il est courant d'avoir à se demander si l'on a affaire à un cas de polysémie (un mot, plusieurs sens, comme dans *saisir* "prendre" et "comprendre") ou s'il s'agit d'un cas d'homonymie (deux mots qui malgré leur identité de signifiant n'ont "rien à voir" l'un avec l'autre). Si l'homophonie (doublée ou non d'une homographie) atteint deux mots de catégories grammaticales différentes, ainsi *ton* dans *donner le* ***ton*** et dans ***ton*** *livre*, la question est plus facile à résoudre que s'ils appartiennent à une même partie du discours, comme *voler* "se déplacer dans les airs" et *voler* "dérober", *défendre* "protéger" et *défendre* "interdire").

Le fait même que la question de l'identité se pose dans de tels cas indique bien que les inventaires lexicaux, contrairement à l'image codifiée que sont obligés d'en donner les dictionnaires, ne sont pas entièrement constitués d'"entrées" discrètes: ils connaissent une structuration floue, avec des cas où les limites entre signes différents sont indécises.

Voici quelques exemples de flottements, qu'on pourrait très facilement multiplier: selon Chantraine (1970:81), le fr. *canon* "règle, liste définie, structure musicale" (du gr. *kánôn*) et aussi "arme à feu de forme tubulaire" (de l'it. *cannone*) ne constitue dans notre conscience linguistique "qu'un seul et même mot": on trouve néanmoins deux entrées au *Petit Robert*; celui-ci donne deux entrées également pour les couples suivants: *pique* "sorte de lance" (du néerl. *pike*) et *pique* "parole blessante" (de *piquer*); *grenade* "fruit" et *grenade* "projectile explosif", malgré une connexion métaphorique originelle, demeurée limpide, entre les deux termes. Traités comme des "homonymes", ces deux derniers couples sont sans doute pourtant ressentis comme plus liés, en synchronie, que les trois *pocher* qui ne donnent lieu qu'à une seule entrée: "meurtrir par un coup violent" (*pocher un oeil*), "plonger dans un liquide bouillant" (*pocher un poisson*) et encore, en peinture, "esquisser grossièrement" (d'où *pochade*). Il est notoire qu'en matière d'entrées lexicales, les décisions des différents dictionnaires ne coïncident pas, et que ceux-ci se partagent avec plus ou moins de rigueur entre l'option "polysémique" et l'option "homonymique", relayant ainsi la légitime perplexité qui s'exprime dans les recherches étymologiques des sujets parlants (combien de mots *air*, étant donné les sens d'"atmosphère", de "vent", d'"aspect", de "chanson" ?) (cf. aussi **32**).

2112. Devant le cas des signes homophones, deux attitudes sont en fait possibles. On peut chercher à construire une relation de dérivation sémantique vraisemblable, de type figural, entre leurs signifiés, en vertu de ce que Frei (1929:41) appelle un besoin d'assimilation: cela revient par exemple à expliciter un trope (métonymie ou métaphore)

sous-jacent à l'un des deux emplois (*on dit macédoine de fruits, par comparaison, parce que la Macédoine était un état composé de peuples très différents*[5]). Mais il est aussi possible, en vertu d'une tendance inverse, de chercher à résoudre les homophonies par un processus de différenciation. Cette tendance a, peut-être, conduit à la distinction communément admise des deux *voler* mentionnés *supra*[6]); elle s'exprime de manière achevée dans la stratégie de spécialisation qui consiste, par exemple, à réserver la variante de prononciation */brysɛl/* pour le nom de la ville, et la variante */bryksɛl/* à l'expression *choux de Bruxelles* (adulte, 1990); elle explique également, dans l'histoire du lexique français, la distinction graphique "artificielle" de couples issus d'un même étymon latin: *dessein* / *dessin, compter* / *conter* (Bréal 1904:147)[7]

2113. A propos des cas relevant de l'"assimilation", notons que la conjonction de deux homophones plus ou moins proches graphiquement ou sémantiquement peut se faire en discours, par le biais de rapprochements syntagmatiques que les normes stylistiques de la prose française censurent d'ailleurs au nom de la clarté et sous le couvert de la proscription des répétitions (*La reine de Rennes tient les rênes des rennes*, Rosenstiehl:1883, *s.v. antanaclase*), mais qui sont abondamment attestés dans certains types de discours friands de jeux de mots comme la presse ou la publicité (cf. ***Coup** de coeur, pas **coût** de coeur* <*Ford*>, Grunig, 1990:15). En poésie, ces rapprochements prennent la forme des rimes "du même au même", amenant en fin de vers "le même mot", c'est-à-dire en fait, dans les cas les plus valorisés, deux homonymes qui soient en nette opposition sémantique: par exemple *nue* adjectif et *nue* substantif (Mazaleyrat, 211). Ces exemples n'imposent évidemment pas une résolution "étymologique" ou motivationnelle de l'homophonie, résolution qu'elles ne font en général que suggérer plus ou moins fugitivement. On peut dire tout au plus, avec F. Desbordes, que "la répétition attire l'attention sur la forme, produit le déclic qui fait passer du mot en usage au mot en mention" (Desbordes, 1991:157).

Mais parfois, la fusion d'homonymes a bel et bien lieu en langue, comme dans l'exemple saussurien de *décrépi(t)*: ce mot est ressenti aujourd'hui comme un seul et même vocable (en dépit du conservatisme orthographique et lexicographique), alors qu'historiquement, il résulte de la fusion du participe de *décrépir* "ôter le mortier" (du latin *crispus* "ondulé", "crêpé") et de l'héritier du latin *de:crepitus* "usé par l'âge" (d'origine inconnue) (Saussure, *CLG* 119 et 160 = *CLG/E* 1380 *sqq*. et 1882). On saisit peut-être un cas de fusion en cours dans le couple *résonner/raisonner*, qui donne actuellement lieu à de nombreuses et révélatrices confusions orthographiques, probablement encouragées par l'existence de l'expression *raisonner (résonner) comme un tambour mouillé* (Bally, 1944: 335), où un calembour réalise, littéralement, l'association des deux homonymes. On sous-estime la fréquence et l'importance de tels phénomènes de syllepse, qui contribuent par ailleurs à l'appréhension connexe des différents emplois d'un lexème donné (Fradin, 1990:154, cite l'exemple de: "Il ouvre sa bourse, la répand sur la table", où deux interprétations de *bourse* sont simultanément activées).

---

[5] On trouvera dans l'article de Jean-Paul Chauveau "Discours étymologiques des locuteurs, des militants, des linguistes: à propos des rapports du gallo et du breton", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991, 47-61, de nombreux exemples de l'aisance avec laquelle les locuteurs motivent des dénominations en y décelant des métaphores, comme dans notre exemple, mais aussi des métonymies diverses, notamment des métonymies de la propriété.

[6] L'explication habituelle, mais discutée, de *voler*"dérober" y voit l'extension d'un emploi spécialisé et ancien de *voler* "se déplacer dans les airs", qui s'employait en effet transitivement en parlant des faucons dressés pour la chasse (*voler une perdrix* = "la chasser en volant").

[7] Pour Bally, 1963, t. I:45-47, la première stratégie serait privilégiée par le sémanticien, à l'affût des communautés d'origine et de l'explication des changements de sens. La seconde, aboutissant à marquer l'écart entre les homonymes, serait au contraire propre au stylisticien, qui doit se placer dans les conditions du sujet parlant et ne reconnaître les dérivations de sens que là où elles sont effectivement ressenties.

b) Rôle de la paronymie

2121. La particularité bien connue, et volontiers réprouvée, de l'étymologie populaire, c'est qu'elle se satisfait d'une coïncidence imparfaite entre les signifiants, et qu'elle tend à identifier certains couples paronymiques comme s'il s'agissait d'homonymes stricts: ***Pot**-au-feu* ? C'est s'arrêter au feu (***stop** au feu*), explique Christophe, 5 ans (Bonnet 1986:50); *cou(l)te-pointe* "couverture piquée" (*culcita puncta*), par confusion avec l'adjectif *court*, devient *courte-pointe* (Saussure, *CLG* 238 = *CLG/E* 2640, Vendryes, 1950:212-213); *contredanse* est une adaptation de *country-dance* qui ne tient pas compte du signifié de l'expression anglaise ("danse de campagne"). En français populaire de Lyon, *sarment* est utilisé au sens de *serment* (Salmon, 1991:65, qui donne la précision suivante: "les éventuels sens propres et figurés sont en totale osmose (*sarment* 'serment' et 'sarment', d'où 'parole que l'on peut renier, brûler')").

Malgré la pression normative, les francophones tendent à confondre toute une série de doublets paronymiques, d'autant plus atteints par le phénomène que leurs signifiés présentent des traits communs: *partiel* / *partial*, *allocation* / *allocution*, *collationner* / *collectionner*, *infecter* / *infester*, etc. (cf. Bally, 1944:176). Les expressions lexicalisées devenues opaques donnent lieu à une foule d'à-peu-près collectés par les chercheurs de perles (*s'amuser comme des petits fours*, *servir de bouc hémisphère*, *être fier comme un tas de banc*, *prêter le serrement d'hypocrite*, *un certificat en bonnet difforme*, *prendre la poudre d'estafette*, etc. (Ferran, 1982, *passim*). De même, l'ancienne locution *familier comme les épîtres de Cicéron* se trouve attestée sous les formes paronymiques suivantes: *familier comme les épices de Cicéron* (Marivaux, 1713), *familier comme l'épée de Cizron* (Guillemain, 1782)[8].

Délibérées cette fois-ci, les substitutions de paronymes, ou paronomases, émaillent le discours publicitaire et les titres de journaux, instaurant des équivalences fugitives, plus ou moins forcées sémantiquement, entre les signes remplaçant et remplacé (*Surpris en flagrants **délices** <Bénédictine>*; *En avril, ne te découvre pas d'un **Dim***; *Pas de **goutte** c'est Valentine*: Grunig, 1990:119, 123; *Drôles de **trams** à Zurich* - cf. *Drôles de dames*, titre de feuilleton télévisé; *Fin de la "**jette**-society"*, affichettes de journaux genevois). Enfin la poésie tire abondamment parti des ressemblances sonores entre les signes pour suggérer une parenté sémantique entre eux, comme si l'affinité des signifiants était en elle-même de nature à garantir l'affinité des signifiés. Michel Leiris, dans *Glossaire j'y serre mes gloses* et dans *Langage tangage ou ce que les mots me disent* (volume dont le titre contient lui-même une paronomase *in praesentia*), propose ainsi de très belles gloses anagrammatiques et paronomastiques comme: *baiser = braise*, *cauchemar = cache-mort* , *paradis - pure idée (ou: parodie)*; ou encore: *haine - une hyène...* C'est un même procédé qui, remarquons-le, a permis la naissance des locutions devenues gnomiques *traduttore tradittore*, *sôma sêma.*

2122. Que la fusion suggérée, en cours ou accomplie de deux signes s'exprime comme ici dans une paronymie, ou qu'elle exploite une homophonie comme dans le cas de *résonner/raisonner*, elle aboutit en fait à la création plus ou moins stable de ce qu'on pourrait appeler un méta-lexème, par instauration d'un lien logique, d'une connexité, entre les acceptions de deux items lexicaux génétiquement distincts (ainsi *décrépit* est-il ressenti comme un emploi métaphorique de *décrépi*, les signifiés de *haine* et de *hyène* se conjoignent soudain, que ce soit par le biais d'une métonymie de la propriété, ou par celui d'une métonymie du symbole). Il faut insister pourtant sur le caractère absolument général de la procédure qui vient d'être dépeinte: car c'est une abstraction de même nature qui fonde l'appréhension comme "unité de la langue" de n'importe quelle entité

[8] Cf. P. Enckell, *in Datations et documents lexicographiques* (dir. B. Quemada), vol. 38, 1990.

lexicale polysémique. La notion de méta-lexème ne vaut donc que par rapport à une norme, qui est elle-même fixée de façon relativement arbitraire.

2123. Au plan de l'expression, la confusion sémantique des homophones reste sans incidence, mais celle des paronymes a pour résultat d'instaurer un phénomène d'allomorphie: les deux signifiants quasi homophones concernés tombent au rang de variantes libres d'une seule et même entité lexicale. Cette observation incite à considérer, symétriquement, que la conscience de l'allomorphie morphologique joue un rôle moteur dans l'émergence des étymologies paronymiques. Imaginons en effet un dialecte du français où [ɛ] tende à s'ouvrir en [*a*] devant [*R*]: on rencontrera des variantes libres *aubargine*, *sarviette*, *targivarser*, en concurrence avec les formes standard *aubergine*, *serviette*, *tergiverser*; comme les locuteurs d'un tel parler manient aussi le sous-code du français normé, ils auront tendance, en certaines circonstances, à la place des formes usuelles *pharmacie*, *arrière-grand-père*, *commissariat*, à produire les réalisations hypercorrectes *phermacien*, *airrière grand-père*, *commissairiat* (ce dernier soutenu morphologiquement par l'analogie de *commissaire*)[9]*.* En raison de la neutralisation de l'opposition /*a*/ et /*ɛ*/ ainsi engagée dans le contexte en question, les usagers d'un tel parler tendront dès lors à considérer comme des variantes de réalisation les mots pourtant distincts de la langue commune tels que *sarment* et *serment*, *argot* et *ergot,* qui deviendront les candidats idéaux à l'étymologie par attraction paronymique.

Il faudrait bien sûr étendre ce genre d'observation à tous les types de variation morpho-phonologique, et examiner systématiquement, langue par langue, comment les étymologies paronymiques sont soutenues par la conscience synchronique des apophonies (cf. *sôma sêma*), des variations dialectales (la dénasalisation de /*ɛ*/ à l'initiale produit ainsi la fusion de *effraction* / *infraction*, *éplorer* / *implorer*, *évasion* / *invasion*, *éventer* / *inventer*, etc., Salmon, 1991:69), voire des phénomènes de supplétisme (cf. *infra* **213**).

2124. L'exemple examiné au paragraphe précédent montre bien que l'établissement spontané d'une relation étymologique entre deux signes peut mettre en jeu crucialement l'interaction entre deux sous-systèmes de la langue. Le champ d'action de l'étymologie statique concerne non seulement les rapports intra-systémiques, mais aussi chez les bilingues et plurilingues, les relations entre dialecte et langue commune, et les relations interlangues, qui ne nous retiendront pas ici. Je ne peux que renvoyer aux diagnostics étymologiques très instructifs réunis par Jean-Paul Chauveau (1991) à propos du gallo, dialecte roman de Bretagne, et à beaucoup d'autres cas d'étymologies "translinguistiques" citées dans le même volume (Chambon et Lüdi, éds, 1991). Ils montrent comment des justifications externes, parfois contradictoires, ont été données pour motiver les signes d'un dialecte ou d'une langue donnés. Plutôt que les procédures de rapprochement, ce sont les visées argumentatives, d'ordre idéologique ou religieux, qui font la différence avec les cas d'étymologie "interne" envisagés jusqu'ici.

c) Rôle de la synonymie

213. C'est à une étymologie "diachronique" que j'emprunterai un exemple pour illustrer le rôle que peut jouer la synonymie dans l'établissement d'une relation étymologique. Si, en effet, le souci de rendre significative la ressemblance sonore entre deux signifiants incite à dériver sémantiquement l'un de l'autre les signifiés correspondants, le cas inverse se présente également, quoique plus évidemment lié à un certain type de discours savant sur la langue. Au titre des étymologies pré-scientifiques, Baldinger cite l'exemple de

[9] Ces formes sont rapportées par Salmon, 1991:66 et 68, qui présente l'étude d'un corpus écrit de français populaire lyonnais. Je suis toutefois responsable de l'explication présentée ici.

Ménage, qui, en 1694, faisait remonter fr. *laquais* à lat. *verna* grâce à une série de transformations phonétiques et analogiques *ad hoc*, autorisant notamment l'addition ou le retranchement de syllabes (*verna* > *vernulacus* > *vernulacaius* > *lacaius*, enfin *lacaius* > *lacai* par analogie de *maius* > *mai*)[10]. Cette explication, qui prétend motiver l'un par l'autre deux mots appartenant à des états de langue différents et dont les signifiants sont dépourvus de toute affinité sonore, s'appuie entièrement sur l'idée d'une similitude sémantique entre les deux mots. Or, même si elle nous paraît absurde aujourd'hui en tant qu'hypothèse historique, elle trouve une sorte de légitimation en synchronie dans cette forme limite d'allomorphie que représente le supplétisme morphologique, si caractéristique du lexique français (cf. les couples *cheveu* / *capillaire*, *mûr* / *maturité*, *eau* / *aqueux*, *foie* / *hépatique*). Dans ces exemples en effet, la relation d'identité sémantique entre les notions ne trouve pas, au niveau des relations morphologiques, la correspondance attendue, correspondance qu'on peut être tenté de restituer, au risque soit de faire violence au phonétisme, soit d'avoir à en découvrir les "lois" d'évolution. Notons que c'est aussi la conscience des faits de supplétisme morphologique qui soutient l'étymologie populaire tenace rattachant *paon* à *pavaner* (le premier de lat. *pavo*, *pavonis*; le second de *pavane*, it. *padana*, "danse de Padoue"[11]).

En principe donc, plus les signifiants sont divers, plus les signifiés doivent être identiques pour que la situation soit favorable à la construction de l'étymon unificateur. A l'inverse, plus les signifiants coïncident, plus l'audace des conjectures nécessaires à l'unification sémantique peut être grande.

d) Rôle de l'antonymie

214. C'est ainsi que les étymologies populaires rapprochent parfois deux termes contraires sur la base d'une ressemblance phonique (Lallot, 1991:143, Desbordes, 1991:150). Ce sont des dérivations antiphrastiques qui inspirent les rapprochements anciens entre lat. *bellus* "beau" et *bellum* "guerre", ("parce que la guerre n'est pas belle"), ou entre *miles* "soldat" et *moles* "mou" ("parce que les soldats ne sont pas mous"); c'est au rapprochement de deux opposés, provisoirement confondus, qu'on peut attribuer l'émergence d'une forme comme celle-ci: "Qu'est-ce que c'est que cette *fobie* du sport ?" (écrit, enfant de 10 ans; questionné, l'auteur confirme que ce mixte de *folie* et *phobie* est utilisé avec le sens de *goût immodéré*, d'ailleurs requis en contexte).

Cette part très large laissée à la non coïncidence des signifiés, l'étymologie exploitant jusqu'aux relations de quasi antonymie, n'a pas manqué d'être jugée comme un témoignage du laxisme qui préside à l'exercice non scientifique de l'étymologie. Mais là encore, on peut se demander si les sujets ne font pas qu'extrapoler à partir de certains phénomènes attestés en langue. On citera l'influence possible des polysémies "pragmatiques", liées à des inférences sur l'énonciation, qui font que des modalisateurs comme *sûrement*, *sans doute*, expriment selon les cas la certitude ou le doute; celles, bien connues, qui touchent au vocabulaire de l'échange: *louer* cumule le sens de deux antonymes converses "donner en location" et "recevoir en location", *hôte* signifie de même "qui reçoit" ou "qui est reçu". En zoonymie, ou dans le vocabulaire axiologique, les dénominations par antiphrase, euphémiques ou non, sont également pourvoyeuses de polysémies susceptibles d'inspirer les étymologies naïves rapprochant des opposés ou des antonymes approximatifs: Chambon (1986: 44) cite parmi d'autres l'exemple de HVienne *biô* "roitelet huppé", littéralement "boeuf"; Vendryes (1950:244) rappelle les cas de *innocent* ("qui ne fait pas de mal"; "simple d'esprit"), de *benêt*, *crétin*, (cf. *béni*, *chrétien*), exemples qui supposent, dans un même état de langue, la coexistence pour un même mot de deux acceptions inversement axiologisées; on peut enfin avoir

[10] Cf. Baldinger in Chambon et Lüdi, éds, 1991:8.

[11] Le Petit Robert donne la définition suivante de *se pavaner*. "Marcher avec orgueil, avoir un maintien fier et superbe (*comme un paon qui fait la roue*)" (je souligne).

l'impression, avec Littré *svv.*, que *vacation*, *vaquer* cumulent deux significations opposées, véhiculant tantôt l'idée d'"être libre", tantôt celle "d'être occupé".

22. Les procédures d'analyse

221. Il est difficile de savoir, en même temps que légitime de se demander, dans quelle mesure les connaissances épilinguistiques, souvent implicites, que les locuteurs construisent de leur langue, coïncident ou s'écartent de ce que pourrait *grosso modo* en présenter une grammaire fonctionnelle classique (paradigmes flexionnels, séries de dérivés appréhendés sur la base de relations analogiques et segmentés par commutation). L'étymologie spontanée permet à ce sujet quelques observations instructives: en effet, elle postule souvent des relations de dérivation ou de composition, impliquant des hypothèses sur la segmentation des signes en sous-unités. L'analyse précède alors le rattachement à une série paradigmatique, sur des bases qui ne diffèrent pas de ce qui a été vu jusqu'ici à propos d'unités simples.

En français par exemple, les analogies formelles non doublées d'analogie sémantique concernent une foule de couples tels que *berge* / *berger*, *avare* / *avarie*, *adulte* / *adultère*, *manger* / *démanger*, *boire* / *déboire*, *libérer* / *délibérer*, *enseigne* / *enseignement*, *mirer* / *admirer*, etc. (voir aussi Bally, 1944:330), exemples qui posent la question de l'existence ou non d'une relation de dérivation entre les deux termes. Une réponse claire, quoique non conforme à l'histoire, a été apportée dans le cas d'*ouvrable*, *péage*, définitivement sentis comme dérivés l'un de *ouvrir* (cf. *porter* / *portable*), l'autre de *payer* (cf. *marquer* / *marquage*) en dépit de leurs origines respectives (le premier vient de *ouvrer* "travailler" et le second de *pedaticum* "droit de mettre le pied").

Dans ce qui suit, je laisserai toutefois le problème de la réinterprétation sémantique des bases pour mettre l'accent sur les procédures de segmentation spécifiques de l'étymologie spontanée. Les tendances caractéristiques semblent être le statut inégal assigné aux différents types de morphèmes, l'existence de segments "vides" ou non identifiés, la prédominance de la composition sur la dérivation, la sémiotisation d'éléments tels que le phonème (éventuellement la lettre) ou la syllabe.

a) Le statut inégal des différents morphèmes

2221. On constate pour commencer un traitement inégal des morphèmes lexicaux et des morphèmes grammaticaux dépourvus de fonction dénotative, la valeur de ces derniers étant nettement moins bien identifiée par les sujets parlants (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989; Desbordes, 1991:154-155). De manière caractéristique, dans le rapprochement mentionné plus haut de *piquer* / *picrate*, le sujet se montre peu soucieux du statut morphologique de la finale *-rate*, peut-être assignée implicitement à l'ensemble flou et ouvert des "suffixes postiches" du français familier: cf. *cinoche, fastoche, crado, cradingue, folo, foldingue, beaujolpif, Ménilmuche....*

b) L'existence de segments "vides"

2222. L'étymologie populaire révèle en effet une morphologie où, contrairement à l'optique fonctionnaliste stricte, l'analyse se satisfait de restes, d'éléments non identifiés. Le cas est clair dans des exemples de rapprochements syntagmatiques comme *nomen omen*, *songe, mensonge* (cités par Desbordes 1991:157), ...*rature ....littérature* (rime de Mallarmé). A chaque fois, dans ces exemples, le signifiant d'un des deux termes peut être considéré comme inclus dans l'autre, lequel présente un segment superfétatoire, dépourvu de tout statut morphologique conventionnel: pourtant, cela n'empêche nullement l'émergence de l'effet "étymologique".

Un phénomène du même genre se produit dans l'acclimatation de certains mots étrangers, ainsi *choucroute* (all. *Sauerkraut*), où seul le début du mot a fait l'objet d'une remotivation à la fois sémantique et formelle. L'adaptation "populaire" laisse de manière très nette un résidu sans signifié dans *calfeutrer* qui vient de *calfater*, *calfeter*, sous l'influence de *feutre* (Saussure, *CLG* 239 = *CLG/E* 2658). On connaît aussi le sort du latinisme *omnibus*, réinterprété en *omni+bus* où *bus* a été ressenti comme un nom de véhicule (d'où *autobus*, *bibliobus*, etc.), sans que l'on puisse savoir quelle valeur précise était assignée à l'élément *omni-*[12].

Ces particularités de la segmentation spontanée, qui s'accommode de segments "vides", identifiés vaguement ou ininterprétés, trouvent probablement une sorte de légitimation en français du fait qu'il existe des mots dont seul un segment est clairement reconnaissable. C'est le cas des lexèmes dont la base est identifiable, mais le suffixe démotivé et improductif (p. ex. *rouleau*, Guilbert 1975:143). C'est le cas aussi des bases virtuelles, dépourvues de toute autonomie morpho-sémantique, analysables uniquement par soustraction d'affixes morphologiquement limpides: *embarrasser* / *débarrasser*, *embrayer* / *débrayer*. Des néologismes comme: *moi j'amplifie, toi tu* ***déplifies*** (oral, 10.12.89), ou: *se revorcer* ("se remarier après divorce", *Nouvel Obs*, 23.10.87) indiquent même que ces formations connaissent une certaine productivité. Des éléments vides ou "kénomorphèmes"[13], candidats à une éventuelle (re)sémantisation, se rencontrent aussi dans un composé comme *laurier-tin*, ainsi que dans un grand nombre de locutions démotivées comme *au fur et à mesure*, *courir la prétentaine*, *à tire-larigot*, etc.

c) La priorité donnée à la composition

2223. En outre, il semble que l'analyse morphologique à l'oeuvre dans l'étymologie spontanée tende à privilégier les analyses de type "mot-valise", ainsi que les relations de composition, au détriment des relations dérivationnelles reconnues par la grammaire classique. Par exemple, un enfant de 6 ans glose *maisonnette* par *maison où il y a une sonnette* (Bonnet,1986:50); le *parlement* passe pour être nommé ainsi parce qu'on y *parle* et qu'on y *ment* (Hesbois, 1988:104[14]); dans le *Glossaire* de Leiris, le mot *transcendance* perd tout statut de dérivé pour être interprété sur le mode du rébus ou de la charade: *transe sans danse*. La particularité consistant à resémiotiser de cette façon les affixes est bien entendu congruente avec ce qui a été dit plus haut (**2221**), à propos de la prédominance cognitive des signes lexicaux sur les grammaticaux.

Il en découle des conséquences pour l'interprétation à donner de certaines formations dites analogiques. Le néologisme présent dans: *Autre* ***insolitude*** *si je puis m'exprimer ainsi* (oral, radio), peut ainsi s'expliquer de deux façons: soit par l'application d'un suffixe *-itude* à une base *insolite*, selon une proportion classique du type *plat : platitude = insolite : insolitude*; soit par composition, c'est-à-dire par formation d'un mot-valise à partir de *insolite* et *solitude* (cf. *foultitude*, cumul morpho-sémantique de *foule* et *multitude*). Il vaudrait la peine d'inventorier les formes susceptibles, comme celle-ci, d'une double analyse, dérivationnelle et compositionnelle. Ce mode particulier de construction par mot-valise est probablement un des facteurs qui conduisent à des déplacements de frontières entre bases et suffixes de dérivation.

d) La quête du prédicat sous-jacent

---

[12] Exemple souvent mentionné de réinterprétation "populaire", le mot *bikini*, issu par métonymie du nom de l'île *Bikini*, a fait l'objet d'une analyse en *bi+kini*, comme le montre la création de *monokini*. Ce néologisme indique que le segment *kini* a été doté d'un signifié du type "pièce de maillot de bain": la réinterprétation ne comporte donc ici pas de "reste".

[13] Pour le mot et la notion, voir Grésillon, 1983, 95; Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989, 105.

[14] Voir aussi plusieurs des exemples cités par Balbir, 1991 et Desbordes, 1991. Ce procédé analytique est sous-jacent à la syllabographie (ainsi dans *radio K7*, relevé dans une petite annonce).

2223. En conséquence directe de ce privilège accordé à la composition, l'étymologie non scientifique consiste souvent à expliciter un prédicat sous-jacent, dont le mot à expliquer est considéré comme une sorte de condensé. Cette technique d'explication a été très en vogue par le passé dans les traditions linguistiques les plus diverses (cf. Balbir, 1991, Lallot, 1991, etc.). C'est ainsi que dans la lexicographie médiévale, inspirée par Isidore de Séville, l'*explicatio per syllabas* permettait de gloser *cadaver* par *caro data vermis*, et que l'*explicatio per litteras* rendait compte de *bos* par *bonus operator soli* (Buridant, 1990:45). Plus près de nous, Jean Paulhan, grand défenseur de l'étymologie synchronique, se plaît à rapporter des définitions comme *jeunesse = âge où les jeux naissent*, *pantalon = qui pend jusqu'aux talons*, en vogue au temps de Louis XIII, ou encore, attribuée à Voltaire: *cordonniers = ceux qui donnent des cors* (1953:277). Quant à Leiris, il construit un grand nombre de ses gloses sur ce même principe, mais en démembrant parfois avec une grande liberté le signifiant du *definiendum*, par des moyens qui tiennent aussi bien du verlan que de l'anagramme: *chèvre revêche*; *cimetière - terre des hommes décimés, hier et avant-hier*; *sangloter - ôter les sangles*; *glossolalie (la glotte y sonne un hallali)*.

2224. Ce type d'analyse étymologique, si bien illustré historiquement, semble réservé aujourd'hui à la poésie et aux jeux de langage. Sans doute est-il tombé dans une sorte de désuétude en raison de la vulgarisation de l'étymologie scientifique. Mais tout se passe comme s'il faisait un retour très légal, "en production", à travers certains néologismes d'un type particulier: les sigles construits par acronymie (cf. Guilbert, 1975: 275).

Qu'elle soit simple troncation (*pub(licité)*, *flag(rant délit)*), qu'elle permette de créer un sigle (*TGV*), ou qu'elle contribue à la composition d'un mot-valise (*franglais*), toute abréviation a pour effet qu'un segment de signe, lettre ou syllabe(s), en vient à valoir synecdochiquement pour le tout: il hérite des propriétés sémantiques en principe dévolues au signe complet. On peut voir dans ce phénomène un processus de sémiotisation de séquences initialement infra-morphématiques. Or, dans une langue comme le français, l'existence de sigles est de nature à légitimer la pratique étymologique consistant à gloser les mots par démembrement plutôt que par rattachement à une famille dérivationnelle. Ainsi, pour *SUMA*, l'étymologie par syllabation qui donne *SUper MArché* ne souffre aucune objection, pour *SIDA* c'est l'étymologie acrophonique qui fournit l'explication du mot (*Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis*); quant à *bédé* (*BD*), son explication nécessite de passer par l'épellation des lettres initiales de *bande dessinée*. Les formations-valises construites à partir de mots tronqués comme *héliport*, *alcootest*, se laissent également gloser par extraction d'une locution sous-jacente. Tous ces phénomènes donnent droit de cité, d'une certaine manière, aux étymologies cratyliques ou isidoriennes. Toujours "en production", la réduction d'une locution à un mot permet d'expliquer l'encodage de nombreux lapsus (par exemple dans: *des **horreurs** ... des **hor**aires de quarante h**eures**,* ou encore le *lapsus calami* consistant à écrire sur une liste de courses: ***savoir***, alors qu'on voulait écrire: ***sav**on n**oir**.*)

23. Justification "externe" du signe

231. Les structures mêmes des langues naturelles, on l'a vu, sont donc parfois de nature à fonder certaines pratiques considérées comme typiques de l'étymologie statique. Cependant, il arrive aussi que les signes linguistiques y reçoivent une justification externe. Il est bien connu que la quête de relations d'analogie et d'iconicité, motivant un lien ontologique entre le mot et la chose, a inspiré depuis toujours la pratique étymologique spontanée[15], encline à ce que Genette, 1976, a proposé d'appeler la

[15] Voir Genette, 1976; Meschonnic, "La nature dans la voix", préface à Nodier, 1984 = 1828; Lallot, 1991, 140, Chauveau, 1991, 48.

mimologie. Celle-ci consiste à donner priorité à la relation de dénotation sur la relation de signification, et à refuser l'idée d'arbitraire linguistique. La recherche d'une motivation "naturelle" des signes linguistiques peut prendre diverses voies: élaboration d'une symbolique des sons et des lettres[16], explications de type onomatopéique à la Brisset ou Nodier, attribution au mot des propriétés de la chose. Cette dernière attitude explique les jugements métalinguistiques de beaucoup d'enfants de 5 ou 6 ans, pour qui *pain* est un mot long "parce que les baguettes, c'est long", tout comme *train*, parce qu'il y a "une locomotive devant et de grands wagons" (Berthoud-Papandropoulou, 1980:139; Bonnet et Tamine-Gardes, 1984:87). N'est-ce pas, de même, parce que *compendieusement* est un mot long qu'il a pris chez certains le sens de "en détails, avec abondance", alors qu'il signifie à l'inverse "succintement" ? Les recherches étymologiques de Pierre Guiraud, l'école de morphologie dite naturelle, ont redonné place récemment à l'étude des mimologismes, dont le rôle dans la perception et l'évolution du langage a été sous-estimé dans une certaine approche structuraliste. Ajoutons que beaucoup des phénomènes qui ont été vus plus haut, par exemple la tendance à considérer comme non fortuite une ressemblance de signifiants entre deux termes (**2111**, **2121**), relèvent d'une conception anti-arbitraire de la langue.

3. Etymologie synchronique, étymologie diachronique, ou comment "dire le vrai" en linguistique

31. Très longtemps, l'étymologie a servi d'auxiliaire à la philosophie, à l'herméneutique, à la métaphysique, aux activités lexicographiques. Les premières explications étymologiques historisantes, relativement tardives, ont été marquées par un opportunisme idéologique dont le 19e siècle, grâce à l'élaboration d'une méthode scientifique, a prétendu se dégager. L'étymologie, désormais conçue à travers l'opposition saussurienne entre synchronie et diachronie, s'est donc scindée en deux: la diachronique, qui est le fait du savant reconstruisant des étymons sur la base de données comparatives interprétées selon des principes rigoureux; la synchronique, exercée en toute imagination, et en abstraction de l'histoire, par des sujets confrontés exclusivement aux données linguistiques ambiantes.

311. Or, étant donné le postulat saussurien de la primauté du synchronique sur le diachronique, on peut se demander, somme toute, quelle est la légitimité des discours étymologiques savants par rapport aux spéculations produites hors du cadre de ce qu'on appelle, depuis peu seulement, les "sciences" du langage. En linguistique structurale, il est très curieux, de ce point de vue, de constater que l'étymologie populaire a fait l'objet d'évaluations négatives répétées. Par une comparaison révélatrice, les domaines où elle trouve à s'exprimer sont souvent présentés comme relevant d'une *pathologie* du langage. Ainsi Bally parle-t-il de la "plaie du calembour" (1944:276), du "cas pathologique des paronymes" confondus par "les gens de demi-culture" qui les "emploient l'un pour l'autre à tort et à travers" (*ibid.* 176)[17]. Vendryes mentionne les "accidents" de l'étymologie populaire (1950:229), les "étranges déformations" qu'elle fait subir aux mots (212), ses "rapprochements qui abusent l'esprit" et que la "saine raison (...) condamne" (214). Chantraine, 1953, plaide pour une prise en compte de la perspective statique en

---

[16] Cf. le texte suivant de Ponge, où la préoccupation de trouver une motivation iconique au signe (écrit, en l'occurrence) n'exclut pas la motivation par l'étymologie scientifique:*"Le mot OISEAU*: il contient *toutes les voyelles*. Très bien, j'approuve. Mais, à la place de l'*S*, comme seule consonne, j'aurais préféré l'*L* de l'aile: *OILEAU* ou le *V* du bréchet, le *V* des ailes déployées, le *V* d'*avis*: *OIVEAU*. Le populaire dit *zozio*. L'*S* je vois bien qu'il ressemble au profil de l'oiseau au repos. Et *oi* et *eau* de chaque côté de l'*s*, ce sont les deux gras filets de viande qui entourent le bréchet. " (*La rage de l'expression*, p. 27)

[17] Peut-être le terme de "pathologie" est-il plus ou moins directement inspiré des travaux de Freud sur le lapsus: cf. la *Psychopathologie de la vie quotidienne*.

étymologie, mais on sent des relents de préjugés défavorables dans certaines de ses formulations: l'étymologie populaire "exerce des ravages", au mieux elle est une "approche de la vérité peu méthodique mais utile". Bréal déjà parlait de "fausse perception" dans les cas où les sujets croient "percevoir une désinence où elle n'est pas" (1904:66). De manière très fréquente, l'adjectif axiologique "faux", qui s'oppose aussi bien à "juste" qu'à "vrai", accompagne "étymologie populaire". Cela donne: "fausse étymologie populaire", expression qui figure jusque dans le volume *Discours étymologiques* récemment édité par Chambon et Lüdi, même sous la plume d'auteurs soucieux de revaloriser l'étymologie spontanée (comme c'était d'ailleurs le cas de Vendryes et de Chantraine).

N'y aurait-il pas, en définitive, une sorte de continuité entre la "fausse" analogie des premiers comparatistes (celle qui venait brouiller l'application des "lois" phonétiques) et la "fausse" étymologie des linguistes d'inspiration structuraliste, celle qui vient brouiller la perception "systématique" des phénomènes morphologiques ? Chez Saussure, le statut de l'étymologie populaire mériterait d'être examiné de près, en comparant, une fois de plus, le texte du *CLG* à ses sources. Car il apparaît, vérification faite, que les éditeurs ont trié de manière non innocente les exemples d'étymologies populaires que le maître genevois avait donnés dans ses cours; et l'on sait par ailleurs (Gadet, 1987:118) qu'ils ont cherché à minimiser le rôle des associations de pur signifiant (*enseignement-justement-clément*), dont l'existence était pourtant explicitement reconnue par Saussure lui-même dans son cours III.

312. En dépit de ce discrédit assez général de l'étymologie populaire, on notera la voix discordante d'Henri Frei: "(...) des termes comme *étymologie "populaire"*, *contamination*, *contagion*, etc., font trop souvent croire qu'il s'agit de formes essentiellement pathologiques. Cela suppose un malentendu constant, car l'incorrect (point de vue normatif) est loin d'être nécessairement un déficit (point de vue fonctionnel)." (1929:44) Un essayiste comme Paulhan, qui a beaucoup écrit sur les questions de langue, exprime de son côté un rejet très net de l'étymologie historique, pourtant dominante dans la philosophie et la linguistique de son époque: pour Paulhan, la "vérité" se trouve indubitablement du côté de la "fausse" étymologie, qui en apprend plus sur le fonctionnement de la langue que l'étymologie historique (1953, III 277).

32. On l'a vu, motiver les signes les uns par rapport aux autres peut se faire de diverses manières et selon des stratégies concurrentes. Ici comme ailleurs, l'approche scientifique se prétend détentrice d'une vérité, et se démarque de l'approche intuitive. Néanmoins, en vertu de quels critères est-on en droit de qualifier une étymologie ou un rattachement lexical de "vrai" ou de "faux" ? La question se pose tout particulièrement aux lexicographes, à qui revient la responsabilité de codifier le savoir lexical, et qui sont contraints d'inscrire des barrières tranchées là où il n'y en a certainement pas toujours du côté des locuteurs.

Dans la pratique lexicographique contemporaine, le traitement de l'étymologie populaire donne lieu à des choix ambigus, quand ce n'est à une censure délibérée. Le *Robert Méthodique*, dictionnaire qui présente sous une même entrée les mots appartenant à une même famille lexicale, est accompagné d'un *Livret pédagogique* exposant les critères de regroupement et de dégroupement. On y trouve le propos suivant: "L'intervention de la famille étymologique permet de contrôler la famille lexicale en évitant la morphologie 'populaire' qui contredit l'histoire (*viduité* analysé par *vide*, *choucroute* analysé par *chou*)." (p. 31) Dans son introduction au même dictionnaire, J. Rey-Debove expose un principe méthodologique hybride, qui consiste par exemple à ne pas rattacher *ostracisme* à *ostréi-* "huître" en vertu du fait que le premier est devenu inanalysable, mais à ne pas rattacher non plus *avalanche* (lat. *labina*) à *val* (*dévaler, aval*), ni *scalper* à *scalpel*, "**par respect de l'histoire de la langue** et des personnes qui

la connaissent" (XIII-XIV). Cela revient à invoquer comme caution le sentiment du locuteur naïf dans un cas, lorsqu'on a affaire à un processus de différenciation historique, mais à l'éconduire au profit du point de vue savant dans l'autre cas, celui où il s'agit de la confluence de deux termes initialement distincts: c'est ainsi que l'on trouvera sous des entrées différentes les couples synchroniquement associés *habit-habiller*, *ouvrir-ouvrable*, *payer-péage*, *paon-pavaner*. On peut, dès lors, se demander si le but est véritablement atteint, c'est-à-dire si "l'analyse en éléments respecte l'histoire mais n'en garde que ce qui convient encore aujourd'hui comme reste toujours actuel du passé" (XIV).

Cette relative incohérence dans les choix théoriques peut sans doute trouver une explication dans la vocation sociale particulière du dictionnaire, contraint à donner à la fois une idée exhaustive des emplois contemporains d'un mot, et des connaissances vulgarisées sur son étymologie. Le locuteur ne cherche pas dans le dictionnaire le reflet de ce qu'il sait sur sa langue, mais des informations supplémentaires, qui, le cas échéant, remettront en cause ce savoir. D'où une systématique multi-critères et éclectique, qui ne répond ni aux exigences strictes d'un point de vue synchronique, ni à celles d'un point de vue diachronique sur le lexique.

33. Dans le cadre d'une linguistique qui entend modéliser la compétence du sujet natif, la position de l'étymologie à prétention scientifique semble quelque peu inconfortable, dans la mesure où elle requiert des connaissances qui, précisément, excèdent de loin la compétence du locuteur moyen, qu'elle risque ainsi de manquer. C'est à cela, peut-être, que l'étymologie doit d'avoir été mise quelque peu à l'écart des autres sciences du langage.

Si Wartburg voyait dans l'étymologie historique une science élitaire, privilège d'un petit nombre, beaucoup d'historiens de la langue cherchent aujourd'hui à décloisonner leur discipline en réhabilitant les discours étymologiques spontanés (cf. Chambon et Lüdi, éds, 1991). Des auteurs comme J.-P. Chambon, 1986, de même que J.-P. Chauveau, 1991, montrent d'ailleurs sur des cas précis que seule l'étymologie populaire permet de désenclaver certaines unités dialectales isolées, opaques, ou d'éviter qu'on explique celles-ci par des emprunts extérieurs parfaitement *ad hoc*. C'est bien entendu une étymologie-histoire des mots qui prendra en charge l'étude attentive des rattachements lexicaux spontanés, lesquels risquent d'être en revanche ignorés par une *Wurzeletymologie* ne raisonnant que par étymons. Pour l'étude des langues modernes, il est important de collecter une documentation impartiale, qui fasse la place au savoir épi- ou métalinguistique des locuteurs natifs. Dans le cas des langues mortes, on ne peut que tirer parti au maximum des témoignages disponibles (à l'exemple des travaux de Desbordes et Lallot, 1991), tout en tenant compte de l'évolution de nos connaissances relatives au comportement langagier, à l'exemple des langues vivantes.

34. Dès le moment où, grâce à une méthodologie axiomatisée, l'étymologie a prétendu retrouver une vérité historique, chaque unité lexicale n'a plus pu recevoir qu'*une* "bonne" étymologie: il n'y a plus eu de surdétermination possible comme chez Platon ou chez les médiévaux, ou chez les étymologistes indiens. Tout le problème est là: est-il légitime de n'admettre qu'une seule explication historique, alors que, dans une synchronie donnée, les rattachements lexicaux et les explications étymologiques sont bien souvent indécises ou multiples ? Ne faudrait-il pas parvenir à représenter les phénomènes de variation au sein même du modèle reconstruit ?

Dans l'attente qu'un objectif aussi difficile puisse être atteint, on se méfiera des appréciations normatives portant sur les analyses linguistiques spontanées. Dire le *vrai*, en matière de langage, n'est probablement possible qu'à condition de faire la part de la diversité des points de vue sur la langue, cette langue qui, selon la formule un peu énigmatique du *Cours* de Saussure, "fait des fautes, mais qui n'en sont pas":

> "La langue ne peut pas procéder comme le grammairien, elle <est à> un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés, elle fait ce <qui par> le grammairien est considéré comme des erreurs <mais> qui n'en <sont> pas (...) (*CLG* 251: *CLG/* E 2759, I R 2.65).

Peut-être faut-il entendre par là que toute élucubration sur la langue, tout calembour même de bas étage, colportent en définitive quelque chose de "vrai" sur le fonctionnement linguistique, dans la mesure où ils dévoilent des procédures de traitement du langage et de resymbolisation qui sont opératoires au quotidien. L'analyse étymologique la plus "fausse", comme celle de lat. *aliquis* par *a-liquis* (rapproché de *reliques*, *liquidation*, *liquide*), à laquelle pas même celui qui l'a produite n'aurait l'idée un instant de conférer la moindre valeur historique et grammaticale, peut pourtant être à la source d'un phénomène psychique, oubli ou acte manqué, dont seule elle permet d'expliquer la genèse (Freud, 1901:16).

Bibliographie

Auroux (Sylvain) *et alii*, éds, *La linguistique fantastique*, Paris, Joseph Clims et Denoël, 1985.

Balbir (Nalini), "Le discours étymologique dans l'hétérodoxie indienne", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991,121-134.

Bally (Charles), *Le langage et la vie*, 2e éd. revue et augmentée, Zurich, Max Niehans, 1935.

Bally (Charles), *Linguistique générale et linguistique fançaise*, 2e édition entièrement refondue, Berne, A. Francke S.A., 1944.

Bally (Charles), *Traité de stylistique française*, Genève, Librairie de l'Université, Georg et Cie S.A., 1963.

Barthes (Roland), *Leçon*, Seuil, 1978.

Berrendonner (Alain) et Reichler-Béguelin (Marie-José), "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, février l989, 110-135.

Berthoud-Papandropoulou (Ioanna), *La réflexion métalinguistique chez l'enfant*; Genève, Imprimerie nationale, 1980.

Bonnet (Clairelise), "Définitions et conscience du signe chez l'enfant", *Revue Suisse de Psychologie pure et appliquée,* 45(1/2), 1986, 29-53.

Bonnet (Clairelise) et Tamine-Gardes (Joëlle), *Quand l'enfant parle du langage*, Bruxelles, Mardaga, 1984.

Bréal (Michel), *Essai de sémantique*, Brionne, Gérard Montfort, 1982 (= 3e éd. 1904).

Buridant (Claude), "Définition et étymologie dans la lexicographie et la lexicologie médiévales", *in* Chaurand et Mazière, 1990, 43-59.

Chambon (Jean-Pierre), "Remarques sur la notion d'étymologie populaire", *TRANEL* 11, déc. 1986, 37-50.

Chambon (Jean-Pierre) et Lüdi (Georges), éds, *Discours étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag,1991.

Chaurand (Jacques) et Mazière (Francine), éds, *La définition*, Larousse, 1990.

Chauveau (Jean-Paul), "Discours étymologiques des locuteurs, des militants, des linguistes: à propos des rapports du gallo et du breton", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991, 47-61.

Chantraine (Pierre), "Etymologie historique et étymologie statique", *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* 56, 1970, 80-95.

Chaurand (Jacques) et Mazière (Francine), éds, *La définition*, Paris, Larousse, 1990.

Corbin (Danielle), *Morphologie dérivationelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987.

Desbordes (Françoise), "La pratique étymologique des poètes latins à l'époque d'Auguste", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991, 149-160.

Ferran (Pierre), *Les perles du courrier administratif*, Paris, Pierre Horay, 1982.

Fradin (Bernard), "L'opérationnalité de l'information lexicale", *in* Chaurand et Mazière, 1990, 149-171.

Frei (Henri), *La grammaire des fautes*, Genève-Paris, Slatkine, 1982 (réimpression de l'édition de Paris-Genève, 1929).

Freud (Siegmund), *Psychopathologie de la vie quotidienne,* Paris, Payot (éd. originale: 1901).

Gadet (Françoise), *Saussure, une science de la langue*, Paris, PUF, 1987.

Genette (Gérard), *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976.

Goyet (Francis), *Le* locus ab etymologia *à la Renaissance*, *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991, 173-184.

Grésillon (Almuth), "Mi-fugue mi-raison. Dévaliser les mots-valises", *DRLAV* 29, Université de Paris VIII, 1983.

Grunig (Blanche), *Les mots de la publicité*, Paris, Presses du CNRS, 1990

Guilbert (Louis), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975.

Guiraud (Pierre), *Structures étymologiques du lexique français*, nouvelle édition, Paris, Payot, 1986.

Hesbois (Laure), *Les jeux de langage*, nouvelle édition, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988.

Kilani-Schoch (Marianne), *Introduction à la morphologie naturelle*, Berne, P. Lang, 1988.
Lallot (Jean), "ETYMOLOGIA: L'étymologie en Grèce ancienne d'Homère aux grammairiens alexandrins", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991,135-148.
Leiris (Michel), *Mots sans mémoire*, Paris, Gallimard, 1969.
Leiris (Michel), *Langage tangage ou ce que les mots me disent*, Paris, Gallimard, 1985.
Mazaleyrat (Jean), *Eléments de métrique française*, Paris, Armand Colin, 1974.
Miguet (Marie), "Simulacres étymologiques chez Michel Leiris", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991, 239-250.
Nodier (Charles), *Dictionnaire raisonné des onomatopées françoises*, reproduction de l'éd. de 1828, précédée de: Meschonnic (Henri), "La nature dans la voix", Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 1984.
Paulhan (Jean), *Alain, ou la preuve par l'étymologie*, Paris, Minuit, 1953 (cité d'après *Oeuvres complètes* III, Cercle du Livre Précieux, 261-303).
Picoche (Jacqueline), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, 1986.
Ponge (Francis), *La rage de l'expression*, Mermod, 1952.
Rosenstiehl (Agnès), *Le français en liberté*, Paris, Larousse, 1983.
Salmon (Gilbert), "L'étymologie populaire par attraction paronymique d'après l'exemple lyonnais", *in* Chambon et Lüdi, éds, 1991, 63-98.
Saussure F. de, *Cours de linguistique générale*, 1e éd. par C. Bally et A. Sechehaye 1916, 2e éd. 1922, 3e éd. 1931; cité ici dans l'édition critique et synoptique de R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, dès 1967.
Tassy (Pascal) éd., *L'ordre et la diversité du vivant*, Paris, Fayard, 1986.
Vendryes (Jules), *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, 4e éd., Paris, Albin Michel, 1950.
Wartburg (Walther von), *Evolution et structure de la langue française*, Leipzig et Berlin, Teubner, 1934.
Wartburg (Walther von), *Problèmes et méthodes de la linguistique*, (avec la collab. de S. Ullmann), Paris, PUF, 1969.